# LE SITE PACT-INVEST.COM

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques: Danger!

Tag: Enquête





Le site propose comme une multitude d'autres des opérations de trading. Il n'est évidemment pas sur la liste blanche de l'AMF. Il ne peut donc, en théorie, proposer le moindre produit aux épargnants français. Nos recherches ont permis d'établir qu'il s'agit d'un site frauduleux. Ce secteur d'activité du supermarché de l'arnaque a connu un développement considérable!

### Le site internet

Il a été créé le 26/12/2024. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/pact-invest.com

## Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

## Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 62 14 13 66

### Il s'inscrit dans une série intéressante :

odalys-gestion.com	01 62 14 13 46
grouep-sa.com	01 62 14 13 62
gestionbph.com	01 62 14 13 65
pact-invest.com	01 62 14 13 66

Le numéro 01 62 14 16 60 Le numéro 01 62 14 17 40

### Il s'inscrit dans une série intéressante :

pact-invest.com	01 62 14 17 40
transition-energetique-primes.fr	01 62 14 17 68
uab-gestion patrimoine.com	01 62 14 17 70
fin.2.com	01 62 14 17 87

Le numéro 07 53 11 96 75

### Les faux noms

Le site utilise :

• M. Bruno PHILIPPE

# Les produits

Il est proposé d'effectuer du trading

# Les règlements

Le site utilise :

Un compte français ayant l'IBAN FR76 2823 3000 0105 2029 2916 339 Un compte luxembourgeois ayant l'IBAN LU76 4080 0000 5876 6889

# Les informations juridiques

Il est usurpé le nom d'une vraie société totalement étrangère à cette arnaque. L'objet social -Opérations de prise de participations dans toutes sociétés et acquisition de parts de fonds d' investissement - ne lui permet pas de proposer de faire du trading!

La société a mis sur son site un communiqué très clair :

# Pactinvest fait actuellement l'objet d'une usurpation d'identité.

Pactinvest ne propose aucun placement financier à des tiers particuliers ou entreprises. Il est recommandé d'être particulièrement vigilant à l'égard de toutes communications électroniques ou téléphoniques que vous pourriez recevoir.

### Conclusion

# Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <a href="https://adcfrance.fr/contactez-nous/">https://adcfrance.fr/contactez-nous/</a>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs! Le must? Ils ne peuvent pas savoir la situation!

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

# Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

### La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

### https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

## Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <a href="https://adcfrance.fr/contactez-nous/">https://adcfrance.fr/contactez-nous/</a>

### **ATTENTION!**

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile <u>sans avoir versé</u> de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <a href="https://adcfrance.fr/contactez-nous/">https://adcfrance.fr/contactez-nous/</a>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.